

FICHE PRATIQUE A PROPOS DES RESULTATS

TOUS LES PATIENTS QUI SE FONT TESTER POUR LE COVID-19 PEUVENT ACCÉDER À LEURS RÉSULTATS DE TESTS

via les portails des Réseaux Santé Wallon et Bruxellois, immédiatement après publication (30 minutes en moyenne après mise à disposition des résultats par le laboratoire émetteur) et de façon simplifiée. Quand vos résultats sont disponibles, vous recevrez un SMS du 8811.

Où que vous soyez en Belgique et quel que soit le laboratoire qui a fait l'analyse, allez :

Soit sur

<https://www.masante.belgique.be/#/>

Soit sur

www.reseausantebruxellois.be / www.reseausantewallon.be sur l'espace patients et cliquez sur le bouton vert qui vous permet d'accéder directement à vos résultats PCR.

BON A SAVOIR

- *Ceux qui n'ont pas donné de consentement au partage électronique de leurs données de santé n'auront accès qu'à leur résultat de test PCR.*
- *Ceux qui ont déjà donné leur consentement au partage électronique de leurs données de santé auront également accès à la liste de tous les documents partagés dans le cadre de la continuité des soins et pourront les ouvrir et les consulter si l'institution, auteure du document, en a ouvert l'accès au patient.*

Si votre test est positif, ou que vous n'arrivez pas à obtenir vos résultat ou que vous avez une question, veuillez prendre un rendez-vous téléphonique avec votre médecin